

Entre le passé et l'avenir

Le titre «Entre le passé et l'avenir» convient très bien au rapport d'activité 2017. Les Eglises nationales, et plus particulièrement les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, ont en effet vécu une période charnière.

 **Hansruedi Schmutz**
président du Synode

Le Conseil synodal, en accord avec le Synode et les paroisses, et en collaboration avec les autres Eglises nationales, a élaboré les éléments de base de la nouvelle loi sur les Eglises dans le cadre de vastes travaux préliminaires et d'une consultation fructueuse. En même temps, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont posé des jalons d'une importance décisive pour leur propre avenir avec la Vision Eglise 21. Réunies sous le titre «Animés par Dieu. Engagés pour les humains», sept idées directrices appelées à concrétiser cette vision, ont été adoptées par le Synode. Le 10 septembre, l'impressionnante fête Deux-points 21 a permis de lancer la Vision. Le seul regret est le peu d'écho rencontré par cette fête dans les médias.

A présent, il faudra beaucoup d'efforts de persuasion et de volonté pour que la Vision puisse être mise en œuvre au niveau des paroisses. Il sera en outre important que l'Eglise sache faire preuve de souplesse pour pouvoir réagir aux évolutions et aux exigences de la société, et qu'elle reste réceptive à la critique constructive et positive émanant de l'intérieur comme de l'extérieur de l'Eglise. L'année 2017 a bien sûr été marquée par le Jubilé des 500 ans de la Réforme. Une série de manifestations et d'événements ont eu lieu en Suisse. Ceux auxquels j'ai personnellement assisté m'ont profondément impressionné.

Parmi les célébrations organisées en 2017, il convient aussi de mentionner le culte de consécration des pasteurs et pasteuses, les deux célébrations à la Collégiale de Berne au cours desquelles les catéchètes et les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux ont été reconnus

dans leur ministère, ainsi que le culte d'installation pour les prédicatrices et prédicateurs à l'église de Worb. Des dossiers importants ont figuré à l'ordre du jour des trois journées de session du Synode. On peut citer l'adoption du postulat pour une information appropriée du public par les médias, le rejet d'une motion urgente demandant au Conseil synodal l'annulation de la démission de l'association «Reformierte Medien» ou encore l'adoption d'une résolution relative aux mesures d'économies dans le

domaine social décidées par le Grand Conseil.

Enfin, le Synode et le Conseil synodal ont été très touchés par le décès du conseiller synodal Jörg Haberstock, survenu peu avant le Synode d'hiver; pour éviter une vacance prolongée, le Synode d'hiver a procédé à la nomination d'une personne pour prendre sa succession. Au nom du Synode, nous tenons à rendre hommage à sa mémoire et exprimer toute notre reconnaissance. ■

Moment festif: installation des prédicateurs et prédicatrices à l'église de Worb.

